

Les Membres du Grand Conseil

Sion, 8 février 2017

**Votre soutien
à la Loi sur l'encouragement des remontées mécaniques dans le canton du Valais**

Monsieur le Président du Grand Conseil,
Mesdames et Messieurs les Députés,

Au programme de votre session de février 2017, vous aurez à traiter de la Loi sur l'encouragement des remontées mécaniques dans le canton du Valais.

La Chambre Valaisanne de Tourisme vous invite chaleureusement

- **à soutenir le principe de cette loi décisive pour l'avenir du tourisme de notre canton**
- **et à réintégrer l'idée d'un rabais sur l'énergie**, ceci par rapport au projet de loi développé par la commission extra-parlementaire.

Petit rappel chronologique

Le 17 mai 2013, le Grand Conseil acceptait la motion 4.158 « la promotion économique pour les remontées mécaniques valaisannes » (Rieder/Bregy). Durant l'année 2014, une commission extraparlamentaire, nommée par le Conseil d'Etat, élaborait un projet de loi sur l'encouragement des remontées mécaniques. Fin avril 2015, le Conseil d'Etat ouvrait une consultation. L'avant-projet recueillait alors un fort soutien parmi les entités consultées. En vue de la session de mai 2016 du Grand Conseil, le Conseil d'Etat proposait une prolongation de délai pour la réalisation, compte tenu notamment de l'état des finances cantonales. Le Parlement avait alors clairement refusé cette prolongation. Dès le 13 décembre 2016, le Grand Conseil aurait dû traiter ce projet de loi sur la promotion des remontées mécaniques. Le voilà, finalement, inscrit au programme de la session de février 2017.

>>>

Pourquoi, aujourd'hui, pareille loi pour le Valais ?

Nous soumettons à votre réflexion une liste, non exhaustive, de cinq arguments.

- En Valais, le chiffre d'affaires des sports de neige ascende à près de CHF 2 milliards (PIB 17 milliards).
- Les sociétés de remontées mécaniques cumulent plusieurs exercices difficiles, notamment en raison du franc fort, de la diminution des durées de séjour et de la Loi sur les résidences secondaires.
- Un nombre conséquent d'emplois est en jeu (près de 5'000 en hiver) et cette industrie n'est pas délocalisable. Le ski est un moteur du tourisme, un secteur qui génère plus de 17% des emplois du canton.
- Grâce à son altitude, le Valais est la région la mieux positionnée de l'arc alpin pour supporter un réchauffement climatique.
- En comblant son retard au niveau de l'enneigement mécanique (41% des pistes contre 90% dans le Tirol du sud par exemple) et en améliorant ses remontées mécaniques, le Valais améliore sa compétitivité.

Organisation faitière cantonale en matière de politique touristique et représentant des intérêts de l'ensemble des acteurs touristiques du canton, la Chambre Valaisanne de Tourisme vous demande dès lors

- **d'apporter votre soutien à cette loi décisive pour l'avenir du tourisme de notre canton.** Les soutiens doivent se focaliser sur les entreprises qui ont une chance de perdurer et qui donc dégagent une rentabilité. Une aide à l'innovation et à l'établissement ainsi qu'à la mise en œuvre de *Masterplan* pour les sociétés est également indispensable.
- **et de réintégrer l'idée d'un rabais sur l'énergie afin de mettre les remontées mécaniques sur un même pied d'égalité avec l'industrie,** ceci par rapport au projet de loi développé par la commission extra-parlementaire.

Remontées mécaniques concurrentielles et performantes, hiver comme été

Sur 10 ans, un tel projet de loi pourrait permettre un soutien aux entreprises, au travers des aides à fonds perdus (à hauteur de près de CHF 160 millions), des prêts et des cautions. Ceci garantirait des investissements dans notre canton pour plus de CHF 700 millions. Ainsi, une partie du retard accumulé au niveau de l'enneigement mécanique ainsi que du renouvellement des installations pourrait être rattrapé. Les sociétés de remontées mécaniques seraient ainsi équipées correctement pour être concurrentielles sur leur marché. Ces équipements devraient enfin permettre aux stations valaisannes de tirer leur épingle du jeu, aussi bien en hiver qu'en été. Comme le rappelait récemment Laurent Vanat, consultant spécialiste en remontées mécaniques : « *Le tout au ski est fini, mais sans le ski tout est fini* ».

Nous vous remercions vivement de votre soutien et vous présentons, Monsieur le Président du Grand Conseil, Mesdames et Messieurs les Députés, nos meilleures salutations.

Chambre Valaisanne de Tourisme
Walliser Tourismuskammer



Berno Stoffel
Vice-président



Beat Rieder
Président



Luc Fellay
Vice-président